



INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE MONTATAIRE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 2 - MARS 96



Menaces
sur le budget
de la Ville

Signez
la carte T



ALLO... M. le Maire

Les premier et troisième
lundis de chaque mois

**M. le Maire
à votre écoute
de 17 h 30
à 19 h 30**

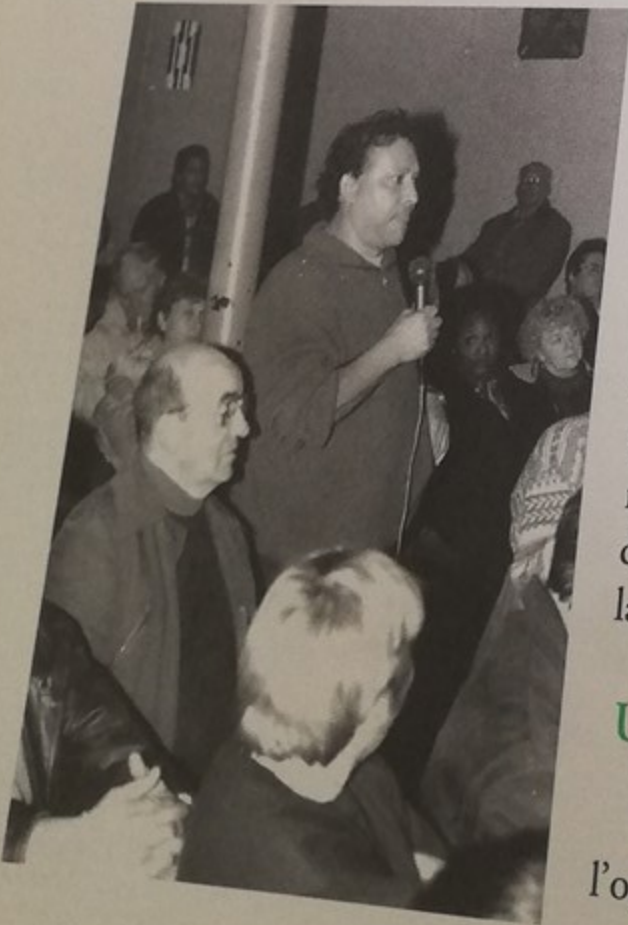


44.25.57.07

Conseil Municipal

Le maire de Montataire, Jean-Pierre BOSINO a ouvert le conseil municipal du 18 janvier consacré au débat d'orientation budgétaire en informant les élus des propos du député M. Chenières (RPR) qui a déclaré que l'assemblée communale de Montataire était «folklorique», en raison de son caractère très ouvert à la population.

Fernand Tuill soutient les locataires



4



M. le Maire ouvre la séance avant de passer la parole à M. Brochet

M. BROCHOT a présenté un exposé ouvrant le débat d'orientation budgétaire, argumentant point par point sur les ponctions, taxes, et diminutions de recettes de l'Etat dont souffrent les finances communales.

Face à une situation préoccupante qui résulte de la politique gouvernementale, le Maire a lancé un appel aux habitants pour qu'ils mobilisent leurs énergies, expriment leurs besoins, et interviennent dans les assemblées préparatoires jusqu'à l'adoption du budget.

Une cinquantaine de personnes sont venues pour participer également au débat. Parmi elles de nombreux locataires en lutte, et des militants de la vie associative. C'est une pratique démocratique désormais habituelle dans la commune, que de créer les conditions d'une participation encore plus large.

UN DÉBAT PLURALISTE

M. DEGRANDE, le leader de l'opposition reprochera au maire

de n'avoir pas envoyé le dernier compte-rendu du Conseil. La grève et la participation du personnel communal au mouvement social n'ont pas permis de fournir aux élus le document demandé. Ce sera l'occasion pour Jean-Pierre BOSINO de rappeler le total soutien que la municipalité a manifesté à l'égard des agents communaux qui ont participé à la lutte contre le plan JUPPE.

M. COUALLIER, Président du groupe communiste, a souligné les graves conditions imposées au budget municipal et moins que d'appeler à une gestion de la rigueur, il a souligné la nécessité de l'action des Montatairiens pour être pleinement partie prenante des choix de la ville en exprimant leur opposition résolue à la pression du pouvoir sur les communes. Il a rappelé l'importance de la lutte pour le contrôle des fonds publics.

M. POISOT, porte parole du groupe socialiste s'est dit partisan de donner la priorité aux investissements en proposant un plan pluri-annuel car il estime que le patrimoine vieillit et s'est pro-

noncé contre u
de l'imposition
tant que se cré
pour le dévelo
mique. Le Ma
informé l'assemb
délivrer un per
pour le Centre
d'Harris-Heide
étude pour le c
mique et l'emp
gée par le Gro
de Programm
Bréthoise. Il a
dinaire atout
industriel de
four de la ro
et de la navi
estimé qu'i
incohérent e
l'usine alors
du véhicule
plein essor
études paru
mique.

M. ME
s'est dit de
ture du M
son oppos
Il a s
charges et

LA PA

C'est
une susp
les citoy
eux.

Mm
volonté
de ne
réduite

M.
déterm
taires
des cl

payer
Il a r

signé
M

men

dent

Conseil Municipal

noncé contre une augmentation de l'imposition locale, en souhaitant que se crée une dynamique pour le développement économique. Le Maire à ce propos a informé l'assemblée qu'il venait de délivrer un permis de construire pour le Centre de démonstration d'Harris-Heidelberg et qu'une étude pour le développement économique et l'emploi allait être engagée par le Groupement d'Etude et de Programmation des Vallées Bréthoise. Il a démontré l'extraordinaire atout que constitue le site industriel de Chausson au carrefour de la route, du chemin de fer et de la navigation sur l'Oise et a estimé qu'il était inadmissible, incohérent et inefficace de fermer l'usine alors que le marché français du véhicule utilitaire léger était en plein essor, selon les dernières études parues dans la presse économique.

M. MERCIER, élu de droite s'est dit déçu du «manque d'ouverture du Maire» et a affirmé que son opposition était constructive.

Il a souhaité la baisse des charges et une meilleure sécurité.

LA PAROLE AUX GENS

C'est alors que les élus ont voté une suspension de séance pour que les citoyens puissent débattre avec eux.

Mme CURCIO a exprimé la volonté du mouvement associatif de ne pas voir les subventions réduites pour son activité.

M. DELATTRE a annoncé la détermination et la colère des locataires qui luttent contre la hausse des charges et ont décidé de ne payer que la moitié du chauffage. Il a remis au maire une pétition signée par 1.068 locataires.

M. BLANC, locataire également, a affirmé la révolte des résidents des Martinets dont beau-

coup sont victimes du chômage et de taxes toujours plus lourdes. Il a déclaré refuser de faire encore plus de sacrifices et a considéré que l'action en cours permet aux gens avec la jeunesse de se retrouver.

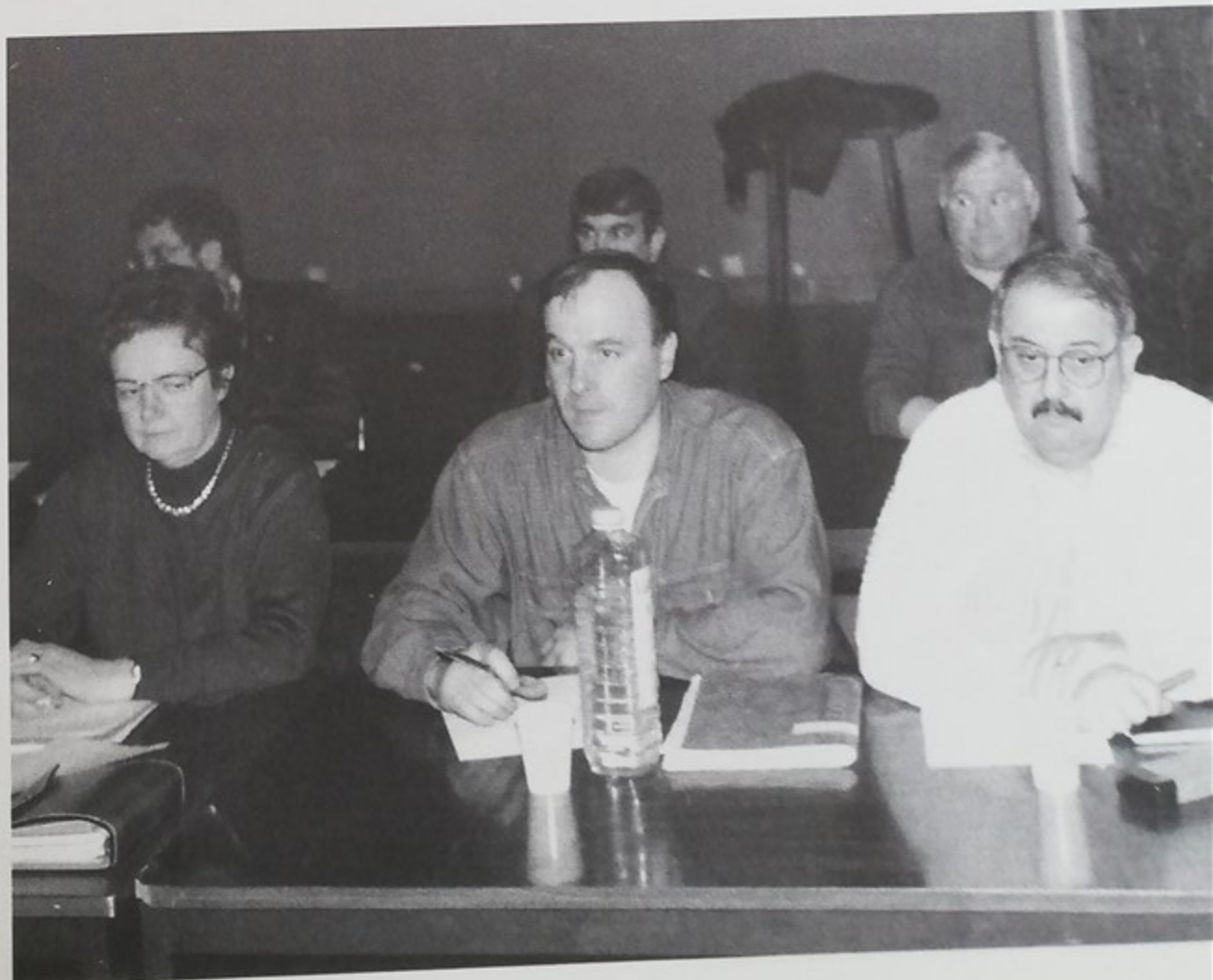
Le Maire a ensuite proposé que le conseil adopte une motion de soutien à la lutte des locataires et a annoncé que suite à leur demande et à son intervention auprès de Oise-habitat, un conseil d'administration de l'organisme bailleur se tiendrait à Montataire.

M. DE LA SALA, administrateur C.G.T. de Oise-habitat a confirmé cette réunion et a expliqué qu'il avait lui-même soutenu cette initiative. Il ajouta qu'il est essentiel que les locataires soient soutenus publiquement par les élus municipaux. Il dénonça les charges excessives de chauffage.

M. TUIL, secrétaire de la section du P.C.F. a critiqué alors «la politique de la droite qui avec le surloyer conduit à faire des ghettos dans les cités en incitant les familles les moins défavorisées au départ». Il a apporté le total soutien des communistes de Montataire à la lutte des locataires à laquelle le P.C.F. apporte sa contribution.



M. Godard fait l'appel



Mme Deschamps,
M. Detraux,
M. Capet

Conseil Municipal



Les locataires ont pris la parole

M. PEZZETTA, élu de droite, a estimé qu'il ne fallait pas faire trop de politique, que ça ne rendrait pas service aux locataires à qui il a dit apporter son soutien.

Mme BOUBENNEC, conseillère communiste, a estimé que c'était à cause de la politique de la droite que les locataires connaissaient des difficultés. Le débat s'est poursuivi sur des questions aussi diverses que la sécurité dans les quartiers, l'activité sportive municipale en plein dynamisme notée par Mme Jocelyne DESCHAMPS, Maire-adjoint, l'action des communaux soulignée par Mme Isabelle SERRES, secrétaire CGT du personnel municipal, la protection sociale, ou encore la taxation excessive de la consommation de l'eau dénoncée avec fermeté par M. SOUFFLARD, conseiller délégué.

LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après que M. BOUCHINET, responsable de l'association l'ABSS ait regretté que les élus aient fait de trop longs discours et indiqué qu'il y avait urgence à mobiliser la population pour aider la jeunesse, le benjamin de l'assemblée, le

conseiller socialiste Stéphane GODARD a estimé que grâce à l'Europe, il y avait une masse de subventions et de financements comme jamais notre pays n'en avait connus.

Le Maire a rappelé alors son opposition à cette Europe de Maastricht qui soumet les collectivités à une politique de récession et d'aggravation des inégalités en organisant la marche forcée à la monnaie unique. Jean-Pierre BOSINO annoncera sa décision de signer la pétition proposée par Robert HUE pour une consultation populaire sur la monnaie unique.

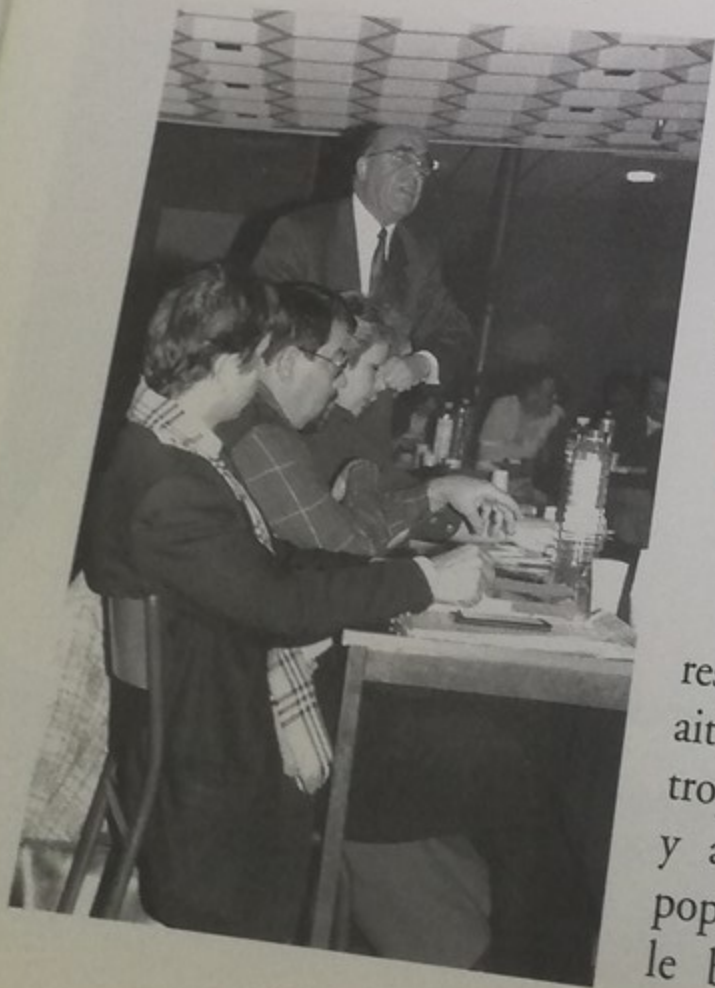
Jean-Paul LEGRAND, directeur du Cabinet du Maire, rappellera l'article 104C du Traité de Maastricht qui prévoit des sanctions financières, à l'égard des Etats dépassant les 3% du P.I.B. en déficits publics et dénoncera cette atteinte à l'indépendance nationale. Enfin, la motion de soutien aux locataires présentée par le maire sera adoptée à l'unanimité. (voir ci-dessous).

MOTION DE SOUTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL AUX LOCATAIRES DE OISE-HABITAT

Monsieur le Maire de Montataire, vice-Président du conseil d'administration de Oise-Habitat et le Conseil municipal réuni le 18 janvier 1996 réaffirment leur soutien aux locataires en lutte pour obtenir que soit révisé, le calcul de leurs charges injustement gonflées.

«Motion adoptée à l'unanimité des conseillers municipaux (communistes, socialistes, républicains et opposition de droite RPR)»

M. Pezzetta s'adresse au public



L'emploi, la vie économique la préoccupation permanente de la Municipalité

CHAUSSON



La fermeture et la suppression de près de 1 000 emplois sont prévues pour fin mars. La reconversion du site de cette entreprise doit être l'affaire de toute la population du bassin creillois. Il doit rester à vocation industrielle, ne pas être découpé en petites entreprises qui pratiquent l'emploi précaire, sous-rémunéré. Une solution de reprise globale doit être trouvée. Les 7 000 signatures sur la pétition exigeant une «table ronde» sur le véhicule utilitaire léger en France reste d'actualité. Si le site Chausson était classé en «zone franche» (exonération pour les entreprises qui s'installeraient de tout impôt et cotisations sociales) il est nécessaire qu'une commission de contrôle des fonds publics soit mise en place pour exiger des résultats en terme d'emploi de ces mesures. D'autre part la «taxe professionnelle» exonérée doit être compensée intégralement aux communes et au district et ce pendant toute la durée de l'exonération.

AKZO

Le Conseil municipal du 22 Février a décidé de créer toutes les conditions pour l'extension de l'entreprise AKZO-ASTRAL sur les terrains laissés libres par CISATOL déménagé à Bruyères-sur-Oise. 90 emplois venant de Sarcelles et de Bornel devraient se trouver délocalisés à Montataire et plusieurs dizaines de millions de francs d'investissements réalisés.

HEIDELBERG-HARRIS MARINONI

La municipalité a tout fait pour favoriser l'obtention d'un permis de construire dans les délais records, pour permettre à cette entreprise, attachée à notre ville, de s'agrandir d'un centre d'essai et de démonstration.

CHANTIER ECOLE D'INSERTION

Ce dispositif s'inscrivant dans la politique gouvernementale dite d'insertion des jeunes, la municipalité a voulu l'améliorer en ne contraignant pas les 15 jeunes qui vont l'intégrer à passer par la case «CES», mais d'aller directement à des contrats emplois consolidés (CEC) un peu plus favorables aux jeunes en terme de rémunération et de formation. L'état nous impose malgré tout 3 mois de CES. Le «chantier-école» est le résultat d'un partenariat très large : ville de Montataire, mission locale, «régie de quartier 1 000 et un services», Oise Habitat, la SA d'HLM de l'Oise, la Direction Départementale du travail. 15 jeunes de notre ville devraient pendant 15 mois découvrir et se former à des métiers du bâtiment. Les efforts de tous devant aboutir à l'obtention d'un emploi stable et durable pour chacun.

CLAUSES D'INSERTION

Chaque année notre ville, comme toutes les collectivités territoriales, investit dans des travaux souvent importants. La municipalité considère qu'il est juste que les entreprises qui obtiennent la réalisation de ces «gros chantiers» soient amenées à recruter des jeunes dans la ville pour les former, leur procurer un emploi. Ainsi avec la construction de la nouvelle école, 15 jeunes pourraient se trouver inclus au chantier pendant toute sa durée dès la fin de cette année. Même chose, pour un nombre plus limité, avec la construction de la Résidence jeunes rue Jean Jaurès (face à la RPA). On le voit, plus la ville peut investir, plus la population peut consommer, mieux c'est pour l'emploi, le commerce, l'artisanat à Montataire.

Budget Municipal

A CONDITION
D'EN AVOIR
LES MOYENS,
LES COMMUNES
DYNAMISENT
L'ECONOMIE
ET L'EMPLOI.

Les communes et départements réalisent 75 % des équipements civils du pays. C'est le marché le plus important pour le bâtiment et les travaux publics. C'est une source essentielle d'emplois.

L'Etat supprime des subventions aux communes

Faut-il continuer les recherches en simulation d'essais nucléaires (des milliards de francs) ou construire des écoles dans le pays ?

EMPLOIS
COMMUNAUX

A Montataire: 381 emplois communaux (y compris les emplois non permanents), la ville est l'un des employeurs les plus importants.

Or le gouvernement augmente les charges salariales des emplois communaux en augmentant la cotisation à la Caisse des retraites des agents communaux alors qu'il prend en charge les cotisations des entreprises privées.

Est-ce une bonne utilisation des fonds publics ?

A QUOI SERVENT
LES MARCHÉS
FINANCIERS ?

Un patron qui fait des profits peut les utiliser comme il l'entend.

S'il choisit de l'investir dans l'entreprise pour développer les richesses créées et les emplois il sera taxé par la taxe professionnelle (ressource fiscale la plus importante des communes). S'il le place dans la spéculation, il sera exonéré de toute taxe.

NE FAUT-IL PAS TAXER LES CAPITAUX FINANCIERS
VOIRE PRIVILEGIER CEUX QUI SERVENT A CREER
DES EMPLOIS ?

Cette mesure pourrait rapporter à la ville de Montataire 2 fois plus que le coût de l'école dont nous avons besoin.

Budget Municipal

L'argent des français déposé dans les banques et compagnies d'assurance représente 6000 milliards. Les communes empruntent 50 milliards par an à un taux de 7 à 8 % alors que l'inflation est de 2,1 %. Ne pourrait-on pas obtenir des taux 0 comme pour l'accession à la propriété. Vos impôts ne seraient pas augmentés grâce aux ressources réalisées. Qu'en pensez-vous ?

REDUIRE LES TAUX
D'INTERETS

Les repas à la cantine, la journée de crèche ou de centre de loisirs, la classe de neige sont facturés aux usagers en dessous de leur prix. Telle est notre conception du service public. Prendre en compte les ressources des usagers pour fixer la part du prix payé par l'utilisateur rend possible l'accès de tous à ces services. Sur ces dépenses sociales, l'Etat nous fait payer la TVA., alors qu'une entreprise privée est complètement remboursée. L'augmentation de 2 % décidée par M. Juppé en juillet 95 nous coûte en 95 et 96 : 1 900 000 francs. Ne faut-il pas combattre cette injustice ?

FAUT-IL
AUGMENTER
LES TARIFS PUBLICS

L'Etat paie à la place des entreprises une grande partie de la Taxe professionnelle que nous votons. Depuis 1995 il ne nous rembourse plus ce cadeau. Cette injustice coûte 1100 000 F. depuis 1994.

SCANDALE
DE LA TAXE
PROFESSIONNELLE

Signez

la carte T
qui est
encartée
dans ce
Magazine

POSTEZ LA CARTE T, SANS LA TIMBRER

OU REMETTEZ LA DIRECTEMENT

A UN ELU OU EN MAIRIE

Une délégation à laquelle vous pouvez participer si vous le souhaitez portera cette pétition

à **M. le Premier Ministre**

*Si vous n'avez pas de carte T,
vous pouvez en retirer une auprès
des services municipaux*

Logement

Un toit, un droit : qu'en pensez- vous ?



Le droit au logement pour tous, dans de bonnes conditions ne pourra être réel que si le logement social joue un rôle plus important. Les attaques dont il est l'objet sont de même nature que celles portées contre la protection sociale. D'ailleurs le logement est un élément de cette protection.

Aujourd'hui avec l'importance du chômage : 1300 demandeurs d'emplois dans notre ville, nombreux sont ceux qui ne peuvent se loger faute de ressources suffisantes.

Les mesures gouvernementales visant à baisser encore le budget du logement social vont aggraver cette situation. Pourtant il est possible de trouver l'argent pour que chacun puisse être logé et vivre dignement.

Par exemple pourquoi ne pas arrêter les recherches nucléaires et la bombe atomique et utiliser l'argent de ce budget au logement social ?

Exigeons que les offices HLM reviennent à leur rôle premier : c'est-à-dire pratiquer des loyers modérés, entretenir les logements. Pour cela il faut que l'Etat en donne les moyens.

Dans la période difficile que nous traversons, la politique des loyers modérés doit être une exigence

sociale, elle doit tenir compte absolument de l'évolution de la situation des locataires.

Il faut rapidement revaloriser les aides aux personnes, rétablir les conditions d'ouverture des droits et le rappel des A.P.L. ; c'est exactement le contraire qui se passe actuellement puisque les loyers augmentent alors que les aides se réduisent.

Nous devons également nous opposer au surloyer. C'est un impôt supplémentaire injuste, sans aucune garantie. Son application aura pour seule conséquence de créer des ghettos, ce que nous refusons catégoriquement. Les locataires des cités de notre ville, mènent depuis quelques temps des actions contre l'augmentation des charges, pour des logements entretenus, agréables à vivre.

Les élus sont non seulement solidaires des actions mais ils y participent activement.

Nous pensons que c'est ensemble que nous devons exiger le droit pour chacun d'avoir un toit, pour qu'il fasse bon vivre dans notre ville de Montataire.

Joël CAPET, *Maire adjoint*

QUAND LES LOCATAIRES NE SE LAISSENT PAS FAIRE

Depuis le mois de novembre dernier, les locataires du parc Oise-Habitat de notre ville sont en lutte. Ils ont obtenu le gel des régularisations de charge et en concertation avec l'organisme de logement social ils examinent le dossier du chauffage qu'ils estiment payer à un coût trop élevé en comparaison à d'autres logements collectifs de ce type. En ce sens une pétition a été signée par plus de 1500 locataires. Le maire et la municipalité ont apporté leur total soutien à cette action.

Parmi les revendications les locataires soulignent la nécessité de donner les moyens financiers et humains au gardiennage, à l'entretien et à l'amélioration de la qualité de la vie dans la cité.

Au cœur de cette exigence s'exprime le besoin d'emplois. Une exigence qui s'adresse tout particulièrement en direction du gouvernement qui pourrait concrètement y répondre en classant notre ville en zone urbaine sensible et en zone de redynamisation urbaine dans le cadre du «pacte pour la ville». La balle est dans son camp.

Ils v

Ils fo

N

Adrien,

Tu es né au c
ta maman a
Tu es né à M
le pays des p
Ici, les gens
aussi bien le
Quand tu es
tu avais une
Monsieur le
en était très
ainsi que to
qui en était
Sans comp
le directeur
et les moni
Plus tous le
Tu es parti
pour toi et
Pour nous,
et déjà no
Nous te so
grandir de
de vivre c
Nous t'em
et te souh
Tonton et

Les gens de Montat'

Ils vivent à Montataire

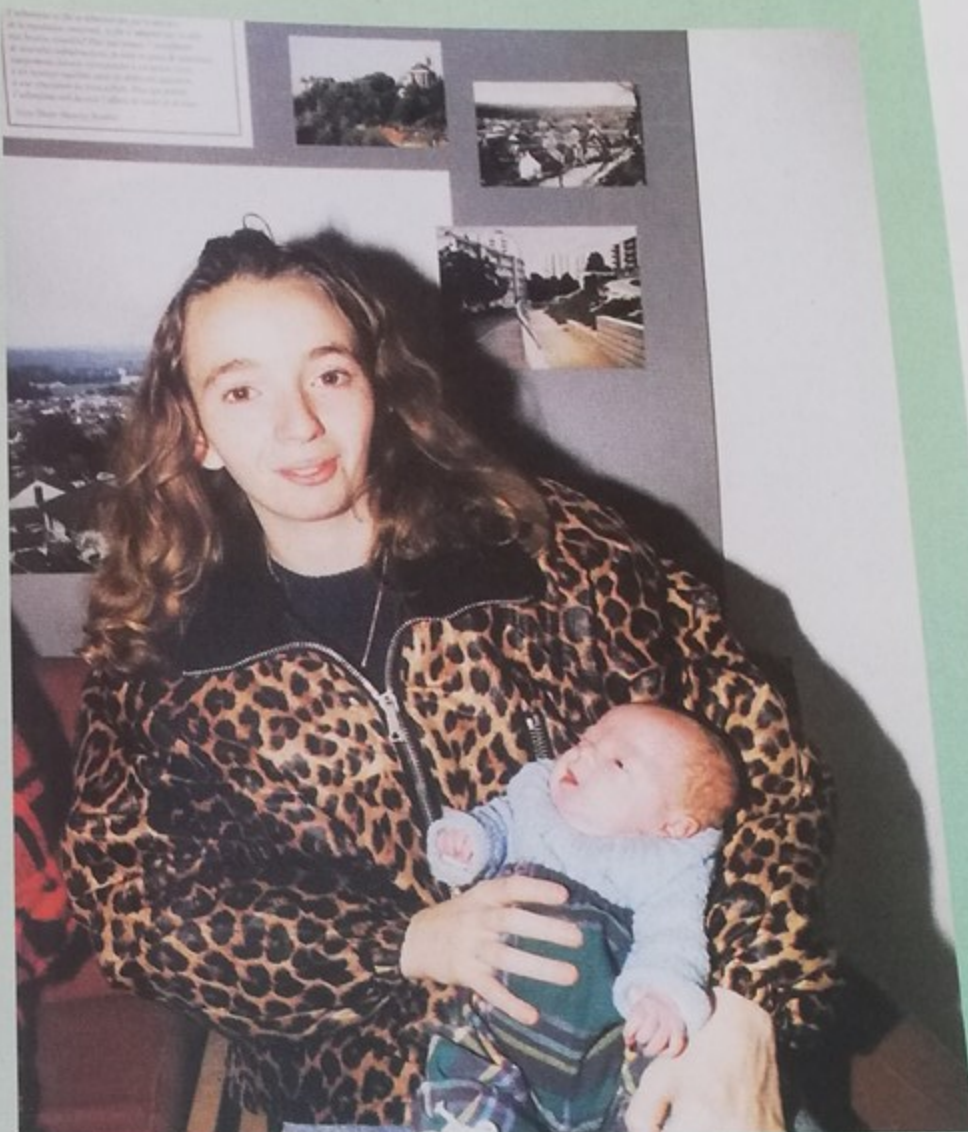
Ils font leur Ville...

Naissance au Centre de Loisirs

Adrien, Claude, Amédé,

Tu es né au centre aéré,
ta maman a été accouchée par les pompiers
Tu es né à Montataire,
le pays des prolétaires.
Ici, les gens n'ont pas froid aux yeux,
aussi bien les jeunes que les vieux.
Quand tu es rentré dans l'ambulance,
tu avais une haie d'honneur, quelle chance !
Monsieur le Maire de Montataire
en était très fier
ainsi que ton tonton et futur parrain Claude,
qui en était resté tout chose,
Sans compter tout le centre aéré,
le directeur, la directrice,
et les moniteurs et monitrices.
Plus tous les enfants et leurs parents.
Tu es parti dans un tonnerre d'applaudissements
pour toi et ta maman.
Pour nous, c'était le plus beau jour
et déjà nous t'apportons tout notre amour.
Nous te souhaitons une bonne santé,
grandir dans la liberté et d'être fier
de vivre dans une ville d'ouvriers.
Nous t'embrassons tous très forts
et te souhaitons bonne chance dans la vie.
Tonton et futur parrain.

M. Claude OPDENHOVE



*...Ils aiment
Montataire*

Les gens de Montat'



11 novembre 1995 :

Honneur à Monsieur Aligner, combattant de la Guerre 14-18. M. Bosino lui remet la médaille de la ville . La légion d'honneur lui a été remise par Monsieur le 1^{er} Ministre à Compiègne. Un autre montatairien, M. Debrie, qui avait aussi participé au premier conflit mondial nous a quittés. Hommage lui a été rendu par M. le Maire.



Ils ont hébergé leurs voisins sinistrés. Bravo à M. Bonneau, boulanger-pâtissier et à son épouse qui se sont aussitôt portés solidaires des victimes de l'incendie ayant ravagé l'habitation située au-dessus de leur commerce, au 3, rue Lénine le 14 février dernier.



Les gens de Montat'

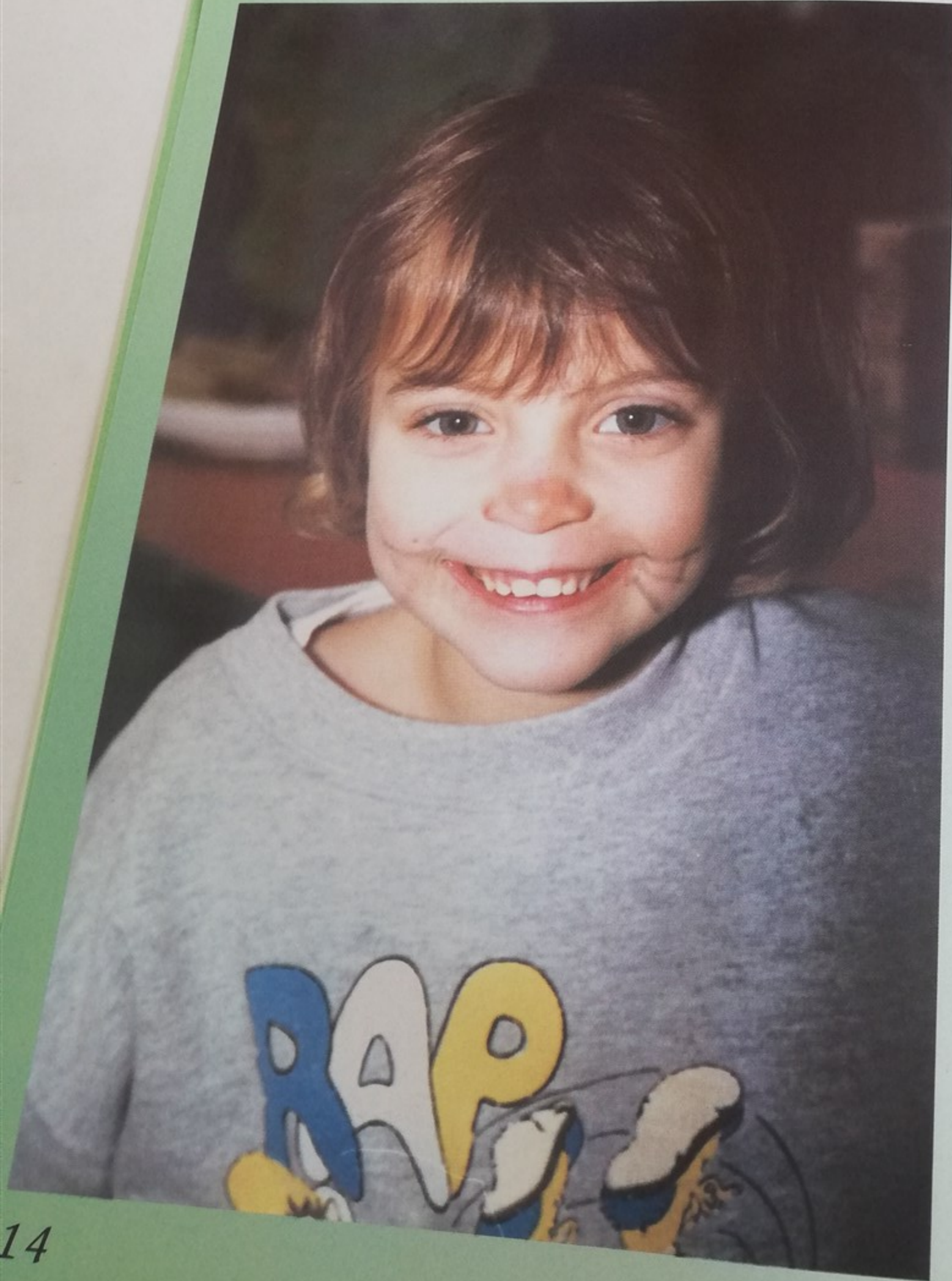
Dans les Alpes ? Non à Montataire en face de l'école Jacques Decour, le jour du mardi gras.

M. et Mme Van den Brock reçoivent des mains de M. Brochet la médaille de la ville pour leurs 50 ans de mariage à l'occasion de la réception offerte par la Municipalité. D'autres couples ont eu la joie de célébrer leurs noces d'or : M. et Mme Lebris, M. et Mme Van Londersèle; leurs noces de diamant : M. et Mme Descroix.



Les gens de Montat'

Joli mistigri
Le chat du mardi gras
Sourire qui pétille de joie



Depuis l
comme
photogr
chorégra
certains
d'install
Du 24
le proje
les élèv
l'agglom
l'école
deveni

On ne
d'un a
en con
nos zo
favori
aux a
etc. D
l'emb
d'init
seron
toujo
socié

Con
criti
leur
les c

Ma ville dans tous les sens

ZONE D'EDUCATION PRIORITAIRE CREIL MONTATAIRE NOGENT

Depuis la rentrée scolaire, de nombreuses classes ont commencé leurs travaux ; qui, une exposition photographique, qui, une maquette qui, un spectacle chorégraphique qui, un parcours sécurité - enfants... certains projettent de faire circuler leurs œuvres sur les bus, d'installer des signalétiques éphémères,...

Du 24 avril au 7 mai, l'ensemble des travaux réalisés pour le projet «Ma ville dans tous les sens» par les élèves des trois Z.E.P. sera présenté à la population de l'agglomération creilloise dans le cadre des «Douze jours pour l'école» sur le thème «Réussir à l'école : apprendre, créer, devenir citoyen».

On ne devient pas citoyen le jour de ses 18 ans. Il s'agit d'un apprentissage que l'école doit prendre en compte. Il s'avère encore plus nécessaire dans nos zones d'éducation prioritaire, non seulement pour favoriser l'intégration, mais pour redonner du sens aux autres apprentissages : la lecture, le calcul, un métier, etc. De plus en plus, c'est le bagage scolaire qui compte pour l'embauche. Dans ce bagage, ceux qui auront des capacités d'initiatives, de création, d'analyse de leur environnement seront porteurs d'un atout supplémentaire. L'école sera toujours dans le paradoxe où elle est à la fois le reflet de la société d'aujourd'hui et le ferment de la société de demain.

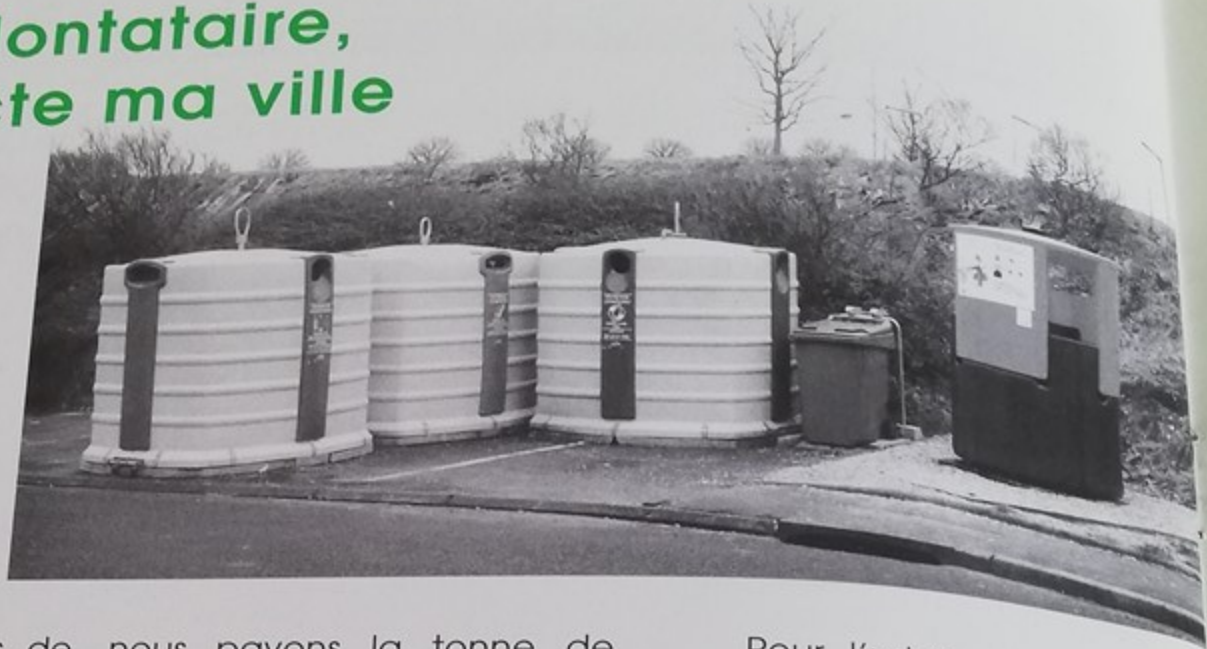
Contribuer à faire grandir des citoyens, à éveiller leur esprit critique, leur soif de connaissance, leurs initiatives, tel est l'objectif de cette action promue par les enseignants avec les collectivités locales concernées.



Environnement

J'aime Montataire, je respecte ma ville

La municipalité a mis en place deux points de propreté : un sur le parking Ambroise Croizat et un sous la salle Armand Bellard.



Trois bacs différents de récupération sont à votre disposition : un pour le plastique, un pour le papier, un pour le verre. Ainsi que deux autres petits containers pour les piles, pour les huiles de vidange.

En effet, pour une vidange effectuée dans la nature, l'huile peut descendre jusqu'à la nappe phréatique et polluer les eaux.

Nous comptons naturellement sur le civisme de chacun pour que ces deux essais soient une réussite. Ce serait un gain pour la mairie, car

nous payons la tonne de déchets portée à l'usine d'incinération, mais aussi pour l'environnement. Une tonne de papier représente un certain nombre d'arbres non abattus.

Certaines régions de France et du monde connaissent la valeur de l'eau : une vidange effectuée dans un cours d'eau ou à proximité d'un étang recouvre une surface d'environ un hectare.

Pour le plastique, à l'heure actuelle son recyclage est bien effectué.

Pour l'usine d'incinération, c'est du volume et des gaz très dangereux à traiter en moins. Donc une légère économie sur les dépenses de la ville.

Pour le verre, l'opération est lancée depuis déjà quelques années et la collecte, même si elle pourrait être améliorée, n'est pas trop mauvaise dans notre commune.



La Municipalité paie (donc vous payez) pour embellir la ville. Nettoyer les graffiti sur les murs des HLM et les bâtiments publics est aussi à vos frais. Tout auteur de dégradations sur les immeubles et les bâtiments publics sera poursuivi. Une plainte sera déposée et une procédure engagée. Merci aux citoyens de refuser de voir une minorité dégrader notre ville.

*Yves Soufflard
Vice-Président de la commission environnement*

AOÛT 95

BATTON Maurice, le 1^{er},
THÉREZ Robert, le 6,
FLAHAUT Guy, le 11,
GONZALEZ Anibal, le 11,
LACROIX Bernard, le 21,
CONTE Robert, le 27
MULLER Jeannine, veuve GIRARD, le 31.

SEPTEMBRE 95

ROEDSENS Marie, veuve FORNASARI, le 5,
LE PAGE Alice, veuve PÉNA MARTIN, le 13,
LE GOFF Andrée, veuve LESTRILLART, le 15,
TRIBOLET Laure, veuve LEROY, le 19.

OCTOBRE 95

BENABED Kaddour, le 6,
FERREIRA Antonio, le 7,
COLLET Suzanne, veuve TAVERNIER, le 19.

NOVEMBRE 95

DEMAZURE Marguerite, veuve VOISIN, le 1^{er},
GIOJA Marie-Christine, épouse RUFFAULT, le 4,
LEVEAU Jeannette, le 4,
DEBRIE Eugène, le 6,
CLAEYS Jean-Luc, le 7,
LAZEURE Gaston, le 10,
ABELENZEFF Yvan, le 18,
FERREIRA Fernando, le 21,
JOURDAIN Jacques, le 28,
DERMIGNY Fernande, veuve LEFEBVRE, le 29,

DÉCEMBRE 95

FETTAH M'Barka, épouse FARHAT, le 2,
LAUMAILLER André, le 6,
D'HOCKER Marin, le 9,
LECLERQ Pierrette, épouse HÉNIN, le 9,
BARA Ali, le 16,
ROULT Gérard, le 18,
MAERTENS Eliane, épouse ROUSSILLON, le 19,
HÉNICKER Pierre, le 22.

**JOURNEE MONDIALE
CONTRE LE SIDA
DU 1^{er} DECEMBRE**

Une bonne participation pour cet échange d'idées, d'expériences, de questions autour du sida...

- * Débat autour du livre «Histoires de Sida» avec son auteur Gilles Smadja
 - * Réalisation d'un graf' en direct par Christophe Saluzzo
 - * Exposition d'affiches et de panneaux d'information très appréciés par les plus jeunes
 - * Distribution de préservatifs, de rubans rouges, etc...
 - * Vente de pin's au profit d'Aides Picardie
 - * Distribution de la plaquette «Le geste tranquille» (disponible dans les lieux publics et les cabinets médicaux à Montataire)
- Rendez-vous l'année prochaine, le 1^{er} décembre 1996 ... encore plus nombreux et mobilisés contre le sida.

**3 JOURNEES POUR REUSSIR AVEC LES ATELIERS
DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
DU BASSIN CREILLOIS.**

3 jours de rencontres, de débats, de découvertes, d'échanges entre ceux qui savent lire et ceux qui apprennent à lire.... A l'initiative d'ELAN qui regroupe les 3 ateliers du bassin Creillois, nous nous sommes retrouvés pour fêter les apprenants.

- * Le 3 novembre au château des Rochers à Nogent
- * Le 4 novembre à la Faïencerie à Creil
- * Le 5 novembre à l'espace Fernand Léger à Montataire

La journée du dimanche à Montataire a été un moment particulièrement chaleureux de rencontres et d'échanges, de culture et de fête. La participation de plus de 100 personnes a contribué à faire de cette journée de clôture un signe indiscutable de REUSSITE. REUSSIR, un mot que chacun aime entendre et surtout réaliser à travers ces ateliers qui luttent contre l'illettrisme et plus généralement contre l'exclusion. Cette manifestation a été l'occasion de réaliser un grand livre (sur support métallique) qui est offert symboliquement à notre ville par les apprenants et leurs formateurs. Cette structure de taille imposante destinée à la population sera bientôt installée afin que chacun puisse apprécier sa valeur humaine et culturelle et se rappeler qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre...

4 gymnastes

Sport

de l'Espérance Municipale de Montataire
représentaient la Picardie aux championnats
de France inter-comités 1995
à Mulhouse le 9 décembre 1995



De gauche à droite :
Aurélien SPENCLEY
Carine HARDIVILLEZ
Karine MAUFFREY
Stéphanie HARDIVILLEZ
Philippe PINÇON,
l'entraîneur

Il s'agissait d'une compétition nationale où s'affrontaient les équipes de comités régionaux composés de leurs meilleurs gymnastes dans les trois spécialités :

- Gymnastique artistique féminine
- Gymnastique artistique masculine
- Gymnastique rythmique et sportive

Les quatre filles qui ont gagné leur place dans cette équipe sont :

- Karine MAUFFREY - 1976
- Stéphanie HARDIVILLEZ - 1980
- Carine HARDIVILLEZ - 1981
- Aurélien SPENCLEY - 1983

Ces gymnastes forment également le noyau de l'équipe de l'EMM inscrite en coupe de France pour la saison 1996.

Le tirage au sort n'a pas épargné notre club puisqu'il nous a désigné un adversaire redoutable. Nous avons en effet l'honneur d'affronter l'équipe de Rouen plusieurs fois finaliste de la coupe de France et évoluant en première division nationale depuis de nombreuses saisons.

Ce match qui se déroulera à Rouen le 9 mars 1996 semble déséquilibré mais loin de nous effrayer, il nous contraint à travailler davantage et à gagner sur nous mêmes.

Gymnastes, entraîneurs, cadres administratifs, Municipalité, partenaires et supporters, tous unis pour un même but : progresser !

CENTRE JUDICIAIRE

Rue Jules Michelet
60100 CREIL
Tél. : 44.25.24.24.
LE C.R.I.J.

CENTRE DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATION DU JUSTICIAIRE

Le C.R.I.J. est à votre écoute pour les cas suivants:

Le DROIT DE LA FAMILLE

- Divorce, séparation...etc.
- Situation des enfants naturels. (la garde, les pensions alimentaires, la résidence...etc.)

La JUSTICE PENALE

- Constitution de partie civile.
- Procédure pénale.

Le CONTENTIEUX CIVIL

(logement, dettes, voisinage, impayés...etc.)

Le DROIT SOCIAL

- Saisine du conseil des prud'hommes.

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

- Constitution du dossier.

Le C.R.I.J. répond à vos questions:

Comment intenter une action en justice?

Comment se faire assister ou représenter?

Quels sont les recours?

Attention, le C.R.I.J. ne se substitue pas au conseil d'avocat.

SNCF

Horaires d'ouvertures de la gare de Montataire :

du lundi au vendredi : 6 h. - 20 h.

samedi : 7 h. - 20 h.

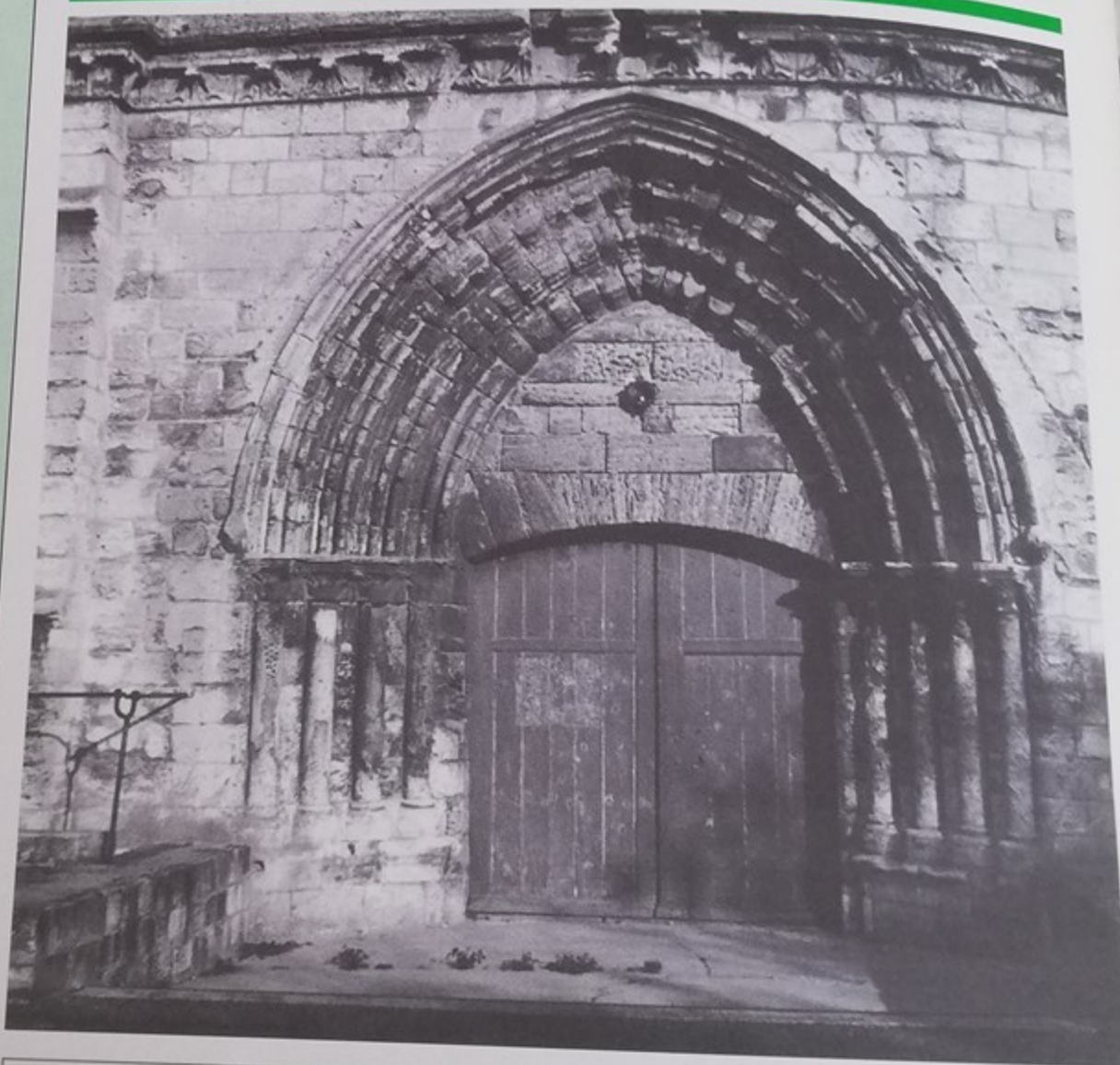
dimanche et fête : 8 h. - 20 h.

Prestations :

- Tout billet national, régional, certaines relations internationales (Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Allemagne, Hollande, Suisse...)
- Abonnements de travail avec ou sans zone urbaine.
- Cartes de réduction (famille nombreuse, vermeil, kiwi, carrissimo)
- Abonnements scolaires et étudiants (région ou hors région)
- Tout renseignement sur les tarifs et les horaires
Tél. : 44.25.67.26.

En gare de Montataire, la file d'attente c'est l'exception et le parking est gratuit.

Alain Bonneau, Agent en gare de Montataire
Délégué du personnel C.G.T. des Cheminots de Creil



Le PHOTO-CLUB de MONTATAIRE et le COMITE des FETES organisent «Le CONCOURS PHOTO 1996»

Thèmes : COURBES (Paysages, corps, architecture, etc...)
PORTES et FENETRES

Les photos sont à remettre au plus tard le vendredi 10 mai 1996 au Service Culturel ou à l'accueil de la Mairie.

Le règlement et les bulletins de participation sont à retirer à la mairie, à la mairie annexe, au C.M.I. au service culturel, ou chez les commerçants ayant l'affiche du concours en vitrine.

Les réunions du PHOTO CLUB se tiennent au «Petit Château», à partir de 20 h. 30, le jeudi des semaines paires.

Connaissez-vous le RERSAC ?



Françoise dispose des graines de toutes les couleurs pour réaliser des collages sous l'œil intéressé de Marianne

Revalorisation de chacun

Echanges

Réciprocité dans le réseau

Savoirs

Amitié - accueil

Communication

Conférence - Convivialité

Le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de l'Agglomération Creilloise (RERSAC) implanté à Montataire depuis Mars 1995 permet à des personnes d'âges, de nationalité, de culture et de niveau social différents de se rencontrer afin d'échanger, de transmettre et de recevoir gratuitement des savoirs dont chacun est porteur.

Toute demande de savoir s'accompagne d'une offre de savoir et inversement : c'est la réciprocité.

... à Nouara qui apprend la recette du pain algérien,

... à Véronique qui aide Julie à parler espagnol, qui apprend la guitare à Antonio qui...

Il n'y a pas de petits savoirs, tout savoir est utile et le savoir non partagé est perdu : vous êtes donc tous concernés.

«Dans une société il ne peut y avoir d'exclus, puisque chaque personne est essentielle»

Pour tous renseignements s'adresser à la Résidence des Personnes Agées Maurice Mignon

Tél. : 44.24.04.74 - le mercredi après-midi de 14 h. 30 à 17 h.

• Espace Fernand Léger - Rue Condé

le vendredi de 17 h. 30 à 19 h.

• Local du Bray

le jeudi de 14 h. à 16 h.

**OFFICE MUNICIPAL DES RETRAITÉS
ET PERSONNES ÂGÉES**

Avis à la population ?

Une noce villageoise 1900 à Montataire... quel programme !

Si vous êtes alléché par cette manifestation de joie et de plaisir, venez vous faire inscrire au plus vite à la Résidence Maurice Mignon.

En effet, dans le cadre de la semaine nationale des retraités d'Octobre 96, une noce villageoise de l'époque 1900 sera organisée.

Octobre 1996 ? que c'est loin penseront certains - Eh bien non. Car il faut mettre en place toutes les structures nécessaires à une bonne organisation - Les renseignements vous seront donnés au fur et à mesure, mais il faut également laisser le temps à l'atelier couture de la RPA de vous confectionner les costumes de l'époque... et à vos mesures s'il vous plaît !

Alors, osez ! venez ! le seul risque que vous pouvez rencontrer, c'est de passer une bonne journée de détente et d'amusement agrémentée du traditionnel repas servi à l'occasion de cette semaine des retraités.

Nous sommes certains de votre visite prochaine.

**L'équipe de la
Commission d'animation OMRPA**

Renseignements et inscription :
Résidence Maurice Mignon - 118, rue Jean Jaurès
Tél. : 44.24.04.74

SÉJOUR VACANCES

IL RESTE QUELQUES PLACES DISPONIBLES

Renseignez-vous au secrétariat de la Résidence
les destinations :

Bormes les Mimosas (Var) du 15 au 29 Juin

Djerba (Tunisie) du 29 août au 12 septembre

**LES
ACTIVITÉS
À VENIR...**

LES
IVITÉS
ENIR...

Retraités



Repas du 11 février 1996
La bonne humeur de nos «anciens»
à la Résidence des personnes âgées

CONCOURS DE BELOTE

7 mars 1996

Inscription à la RPA

Après-midi dansantes en mars et avril...
Guettez les affiches !

VOYAGE ANNUEL EN JUIN...

la date vous sera communiquée

REPAS ANNUEL DE LA VILLE

Mercredi 24 avril 1996

Inscription à la RPA du 1er au 12 avril 1996

Vivre !

N° 2 - Mars 1996

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur

de la Communication :

Jean-Paul Legrand

Tél. : 44.25.57.07

Télécopie : 44.28.05.09

Maquette - conception - composition :

Micheline Bordez, Bruno Giordano

Chantal Maupas

Impression :

Manuel Fernandes

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression quadri :

Imprimerie RDC Noailles

Direction de la Communication

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Tél. : 44.25.57.61

Télécopie : 44.25.29.72

Vivre !

est une publication de la ville de Montataire